
Chambre des Représentants.

SESSION DE 1900-1901.

COMMISSION DES PÉTITIONS

FEUILLETON N° 5.(29 AVRIL 1901.)

PÉTITIONS SUR LESQUELLES UN RAPPORT A ÉTÉ DÉPOSÉ.

M. CARTON DE WIART, 1^{er} rapporteur.

Numéros du feuilleton.	Numéros du registre des pétitions.
------------------------------	--

- | | | |
|----|------|---|
| 1. | 341. | Par pétition datée de Bruxelles, le 19 février 1901,
Des habitants de Bruxelles émettent le vœu de voir la Chambre délibérer à nouveau sur le projet d'établissement d'un chemin de fer reliant la gare du Nord à la gare du Midi avec gare centrale et ils protestent contre ce projet tel qu'il a été conçu. |
|----|------|---|

CONCLUSIONS DU RAPPORT (*Ann. parl.*, p. 946) : *Renvoi à MM. les Ministres des Finances et des Travaux publics et des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.*

- | | | |
|----|------|--|
| 2. | 383. | Par pétition datée de Saint-Gilles (Bruxelles), le 14 mars 1901,
Le conseil communal de Saint-Gilles proteste contre l'établissement d'une gare centrale à Bruxelles et contre la traversée en viaduc de la place de la Constitution. |
|----|------|--|

CONCLUSIONS DU RAPPORT (*Ann. parl.*, p. 960) : *Renvoi à MM. les Ministres des Finances et des Travaux publics et des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.*

Numéros
du
feuilleton.

Numéros
du registre des
pétitions.

3.

384.

Par pétition datée de Schaerbeek, le 14 mars 1901,

Le conseil communal de Schaerbeek exprime le vœu de voir la Législature voter à bref délai l'achèvement de la transformation de la Montagne de la Cour.

CONCLUSIONS DU RAPPORT (*Ann. parl.*, p. 960) :
Renvoi à M. le Ministre des Finances et des Travaux publics.

M. VANDEWALLE, 2^e rapporteur.

4.

342.

Par pétition datée de Spa, le 23 février 1901,

Des cultivateurs de Sart, Spa, Theux, Polleur, sollicitent l'intervention de la Chambre aux fins d'être protégés contre les ravages des lapins qui pullulent dans les bois domaniaux du « Massif ».

CONCLUSIONS DU RAPPORT (*Ann. parl.*, p. 960) :
Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture.

